

LIVRET DU PILOTE



Coupe des Girondins (Q) 11 et 12 Juin 2022

11 et 12 juin 2022

Infrastructure

- Environnement de la
plateforme de Bordeaux-
Léognan-Saucats

- Hébergement

Compétition

- Planning
- Consignes au roulage et en
tour de piste
- Consignes d'avitaillement
- Consignes de vol

ACB :05 56 64 03 64

Dir. Jean-Pierre Barde : 06 86 47 58 96

Org. : AéroClub de Bordeaux

Contact : Alain Vigué : 06 62 93 00 81

Scoring Dir : D. Caubet : 06 07 96 72 33

Ce document, destiné aux participants de la Régionale de Voltige Qualifiante Bordeaux-Léognan-Saucats, résume l'ensemble des procédures applicables à cette compétition. Il ne se substitue en aucun cas à la réglementation en vigueur.

ANNEXE 1

NOTAM

A) LFCS

B) 2206110700

C) 2206121730

D) les 11 et 12 juin de 0700 à 1730 TU

E) Modification de l'axe de voltige 6635 avec un plafond à 4000 FT AMSL et un plancher à 500 FT AMSL

Eviter la verticale terrain

F) 500 FT AMSL

G) 4000 FT AMSL

Samedi 11 juin	9h00 / 12h00	12h00 / 13h00	13h00/14h00	14h00/20h00	20h30
	Arrivée des concurrents Contrôle des documents Entraînements	Briefing et tirage au sort de l'ordre de passage du programme 1	Repas	Vols	Repas et tirage au sort des inconnus

Dimanche 12 juin	9h00	9h00	13h00 / 14h00	14h00	16h00
	Briefing (si nécessaire)	Vols	Repas	Vols	Remise des prix

INSCRIPTION

Suivre le lien www.cra10.fr

[Vous trouverez tous les programmes connus sur le site FFA et le programme découverte connu en annexe de ce document.](#)

Le règlement s'effectuera soit en ligne, soit par chèque (à privilégier par rapport aux espèces) ou en espèces le samedi matin à votre arrivée.

Le programme connu Découverte Espoirs est annexé en page 7.

Repas au restaurant « Les Ailes ». Tarifs à vérifier le premier jour au moment de la vérification des documents....)

COMPETITION

▫ Planning (Annexe 1)

▫ Le NOTAM (demande en cours) définit le volume réservé à la compétition soit Plancher abaissé à 500 ft AMSL et Plafond 4000 ft AMSL (accord SNA/SO). (Annexe 1)

- L'accord entériné avec la SNA/SO rend obligatoire une VHF et un transpondeur mode C à bord de chaque avion.

▫ Radio

- Code transpondeur voltige 1270 à 1272

▫ Roulage et tour de piste (VAC et Annexe 3)

- Fréquence 119,00.

- Se conformer à la carte VAC. Les survols des villages de Saucats, Martillac et du site Montesquieu-Technopole sont à proscrire.

- Ne pas interférer avec les zones de perte d'altitude des planeurs

- Parking (annexe 2)

- Respecter les emplacements peints au sol.

- Afin de gêner le moins possible le jury, se garer, de préférence, sur la partie sud du parking. Ramener en poussant les avions de la pompe au parking. Effectuer les essais moteur au point d'arrêt.

- Câble d'amarrage disponible.

▫ Avitaillement (annexe 2)

- Adopter le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le roulage autour de la borne de ravitaillement.

- Le règlement se fera sur place à l'issue de la réunion. Paiement par **chèque uniquement**. Merci de prévoir le carnet de chèques car les cartes bleues et les espèces ne seront pas acceptées.

▫ Protection incendie

- De nombreux extincteurs sont disposés dans les hangars et à la station carburant. Il est demandé aux pilotes et accompagnateurs d'identifier ces extincteurs et d'étudier leur utilisation.

▫ Circuit d'attente maximum 3800ft AGL (annexe 3)

- La fréquence « juges » sera communiquée lors du briefing pilote

- Zone située au sud-ouest du terrain

- La trajectoire pour rejoindre le circuit d'attente sera :

Celle du tour de piste pour un décollage en 03. Virage à gauche interdit.

Une montée dans l'axe de piste et poursuivre vers la zone d'attente pour un décollage en 21.

- Quand libéré du tour de piste, veillez la fréquence « juges » en attente du premier contact.

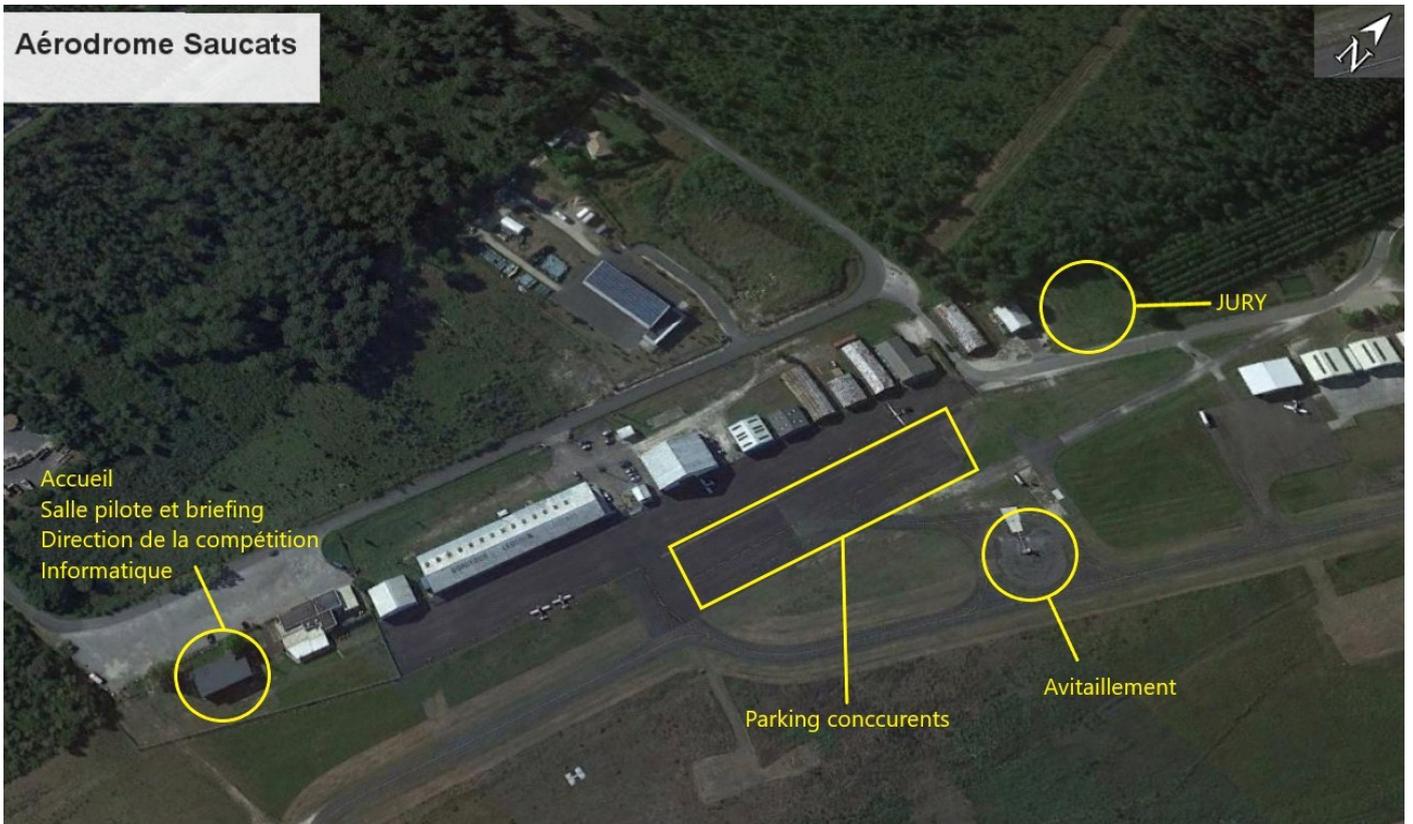
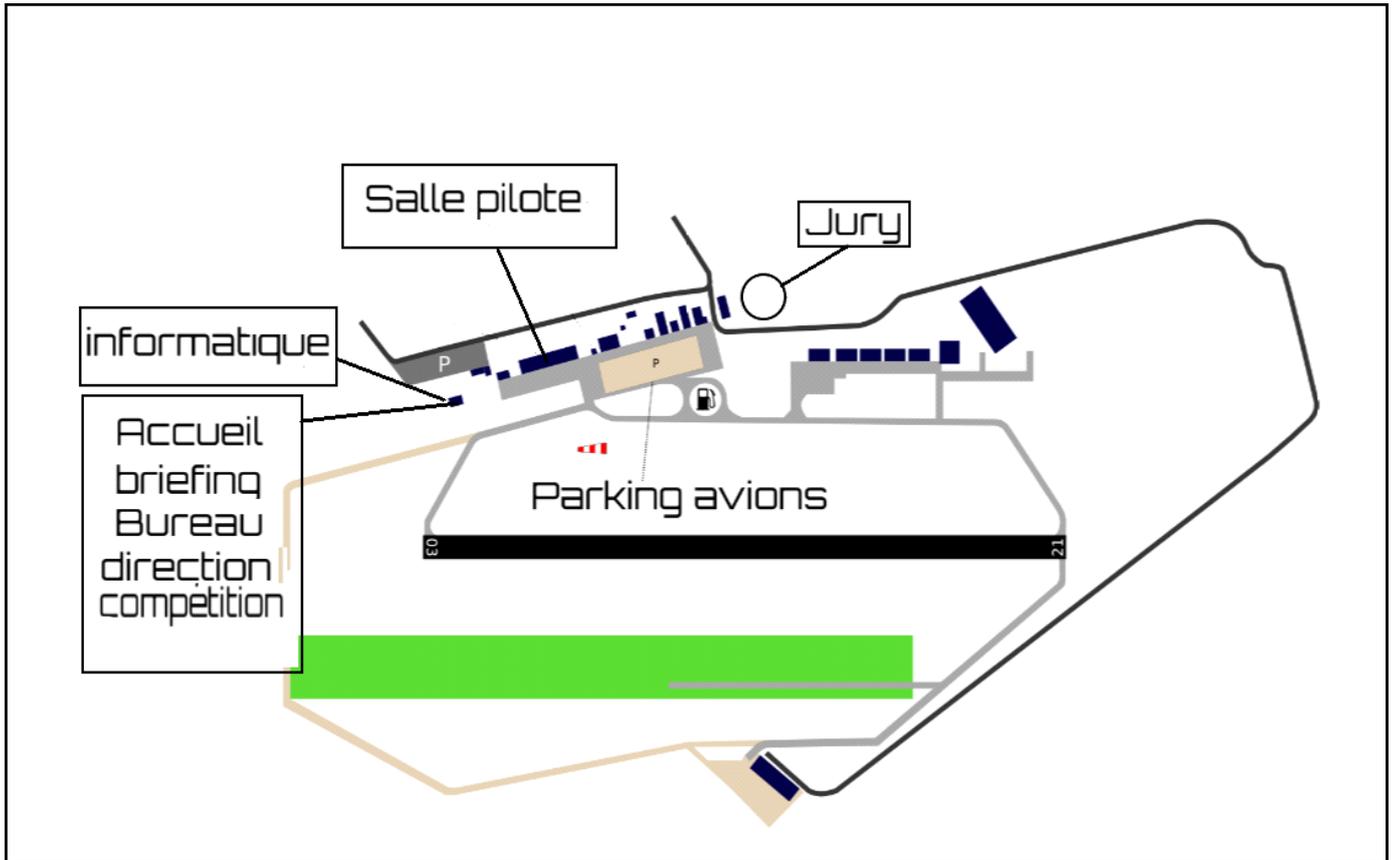
▫ Box (annexe 4)

- Centré sur le hangar des planeurs

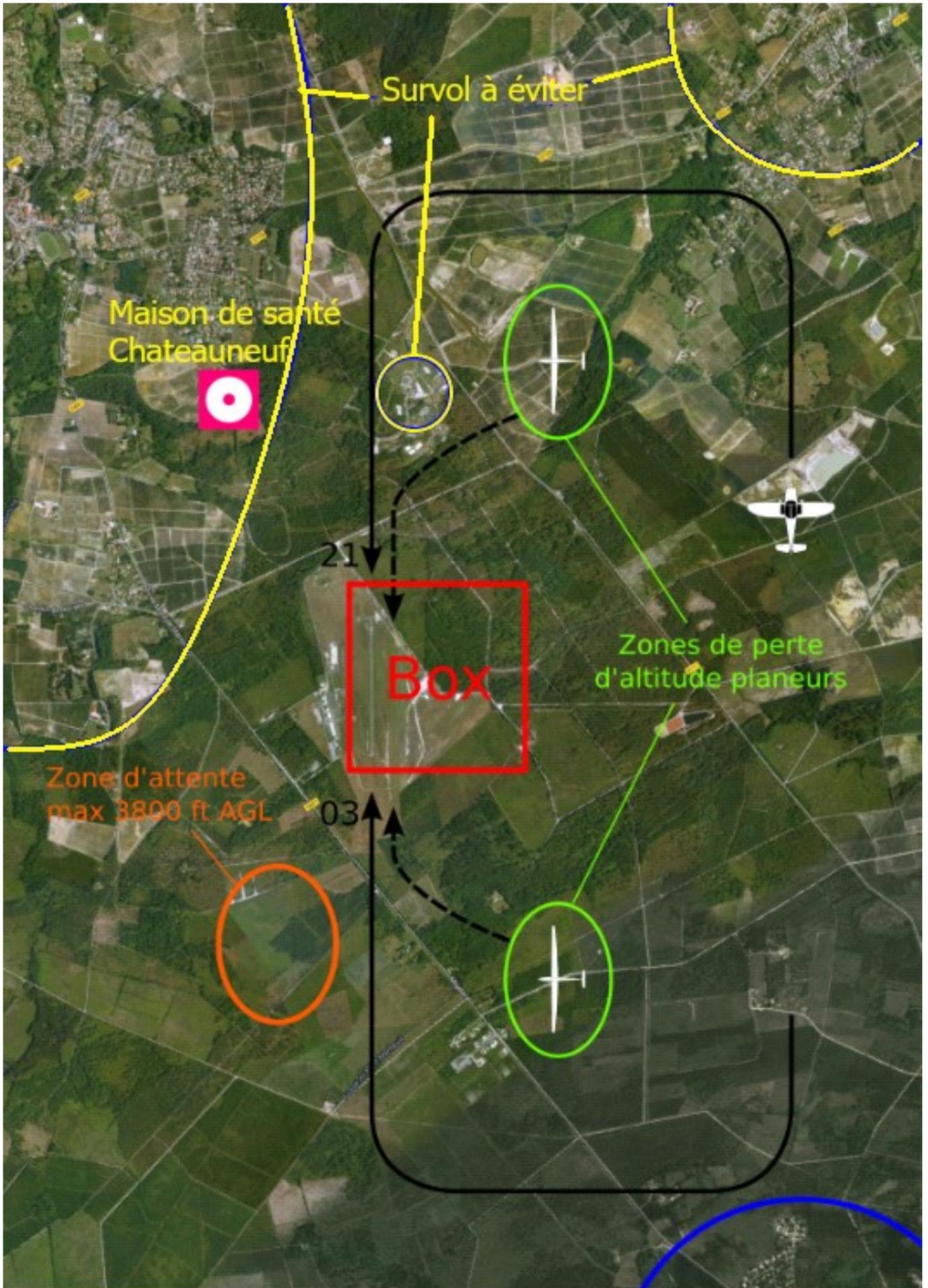
- La fréquence « juges » sera communiquée lors du briefing

- En fin d'évolution, repasser sur 119,00 et quitter le box par l'Est pour rejoindre le début de la branche de vent arrière.

ANNEXE 2



ANNEXE 3

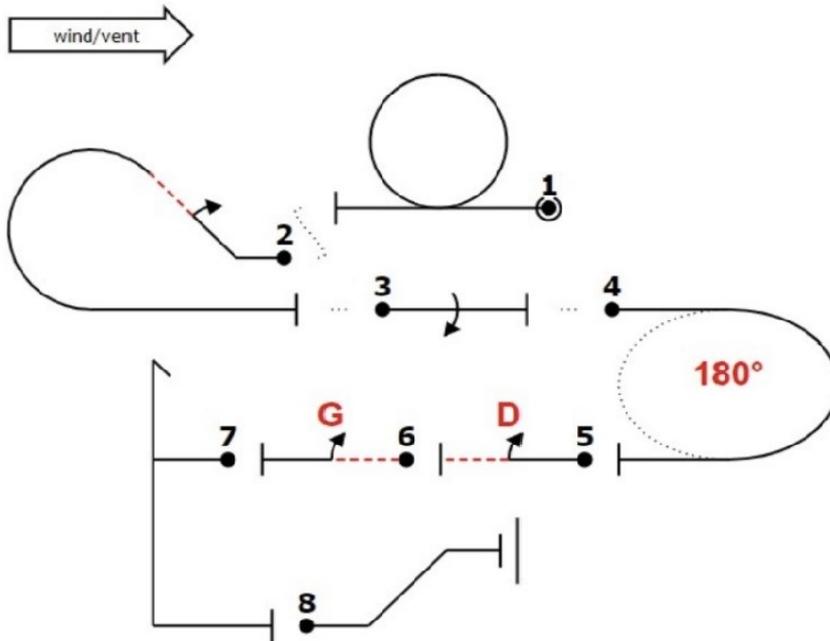


ANNEXE 4

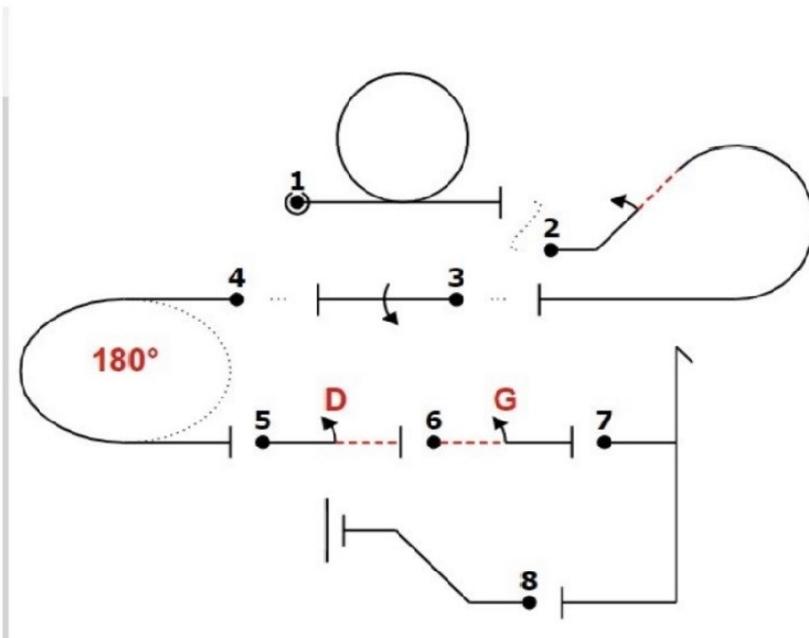


Le Box est centré sur le hangar planeurs.

France Espoirs Découverte Connu



Power		
Fig	Aresti	K
1	7.4.1.1	10 10
2	8.5.2.1 9.1.2.2	10 6 16
3	1.1.1.1 9.1.3.4	2 8 10
4	2.2.1.1	4 4
5	1.1.1.3 9.1.3.2	2 4 6
6	1.1.1.4 9.1.3.2	2 4 6
7	5.2.1.1	17 17
8	1.1.2.1	7 7
Total K = 76		



Power		
Fig	Aresti	K
1	7.4.1.1	10 10
2	8.5.2.1 9.1.2.2	10 6 16
3	1.1.1.1 9.1.3.4	2 8 10
4	2.2.1.1	4 4
5	1.1.1.3 9.1.3.2	2 4 6
6	1.1.1.4 9.1.3.2	2 4 6
7	5.2.1.1	17 17
8	1.1.2.1	7 7
Total K = 76		

ATTERRISSAGE A VUE
Visual landing

Ouvert à la CAP
Public air traffic
03 DEC 20

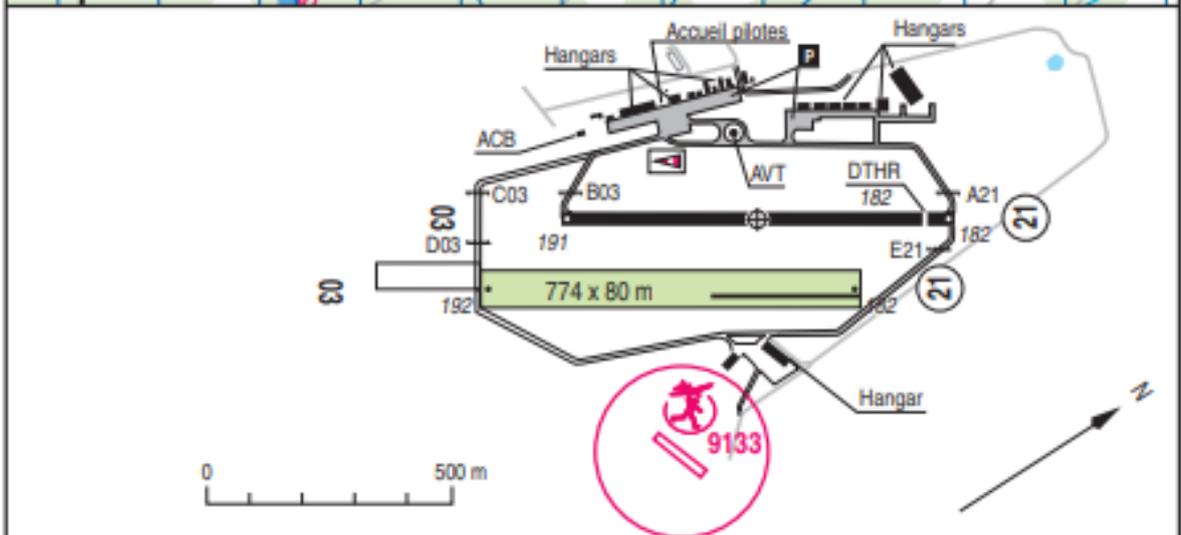
BORDEAUX LEOGNAN SAUCATS
AD 2 LFCS ATT 01



ALT AD : 192 (7 hPa)
LAT : 44 41 57 N
LONG : 000 35 50 W

LFCS
VAR : 0° (20)

APP : NIL
TWR : NIL
A/A : 119.000 (FR seulement/only)



BORDEAUX LEOGNAN SAUCATS

Distances déclarées / Declared distances

RWY	QFU	Dimensions dimension	Nature Surface	Resistance Strength	TODA	ASDA	LDA
03 21	033 213	800 x 20	Revêtue Paved	5.7 t	800 800	800 800	800 740
03R 21L	033 213	774 x 80	Non revêtue Unpaved	5.7 t	774 774	774 774	774 774
Aides lumineuses : NIL				Lighting aids : NIL			
APPROCHE A VUE : Voir BORDEAUX MERIGNAC				VISUAL APPROACH: See BORDEAUX MERIGNAC			

Consignes particulières / Special instructions

Conditions d'utilisation de l'AD

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne

Vigilance des navigateurs aériens sur une éventuelle présence d'animaux sur les pistes.

Procédures et consignes particulières

TKOF RWY 03 : virage à gauche interdit après décollage.

Hélicoptères en école : tour de piste à l'Ouest à 500 ft AAL.

Roulage interdit hors RWY et TWY.

Bande d'accélération de 300 m x 8 m, incluse dans la piste en herbe côté QFU 213° réservée aux avions basés.

Circuit "basse hauteur" dans le cadre des vols d'entraînement avec instructeur uniquement : minimum 500 ft AAL à l'Est de la piste 03/21.

Reconnaissance aéroport à l'Ouest de la piste 03/21 revêtue et parallèlement à celle-ci pour intégration standard.

- QFU 213° préférentiel cause environnement.

- TWY E réservé au remorquage des planeurs par des véhicules et aéronefs avec une largeur hors tout du train principal inférieure à 3,00 mètres.

- Absence de point d'attente au sud de l'AD, arrêt obligatoire à une distance au moins égale à 30 mètres du bord de la piste non revêtue 03/21 avant de s'y engager ou de la traverser.

Activités diverses

Activité de voltige (N° 6635) , 2000 AMSL/4500 AMSL SR-SS. Activité réservée aux pilotes autorisés. Info des usagers AQUITAINE INFO 120.575.

AEM N° 9133 : 500 ft ASFC HJ.

Vois radiocommandés selon protocole.

AD operating conditions

AD reserved for radio equipped ACFT.

Air navigation hazards

Pilots should be aware of the possible presence of animals on runways .

Procedures and special instructions

TKOF RWY 03 : left turn forbidden after TKOF.

Helicopter training activities: traffic patterns on West part, 500 ft AAL.

Taxiing prohibited except on RWY and TWY.

Acceleration strip of 300 m x 8 m included in grass strip on QFU 213° side reserved for home-based ACFT.

"Low height" circuits during training flights with an instructor only: minimum 500 ft AAL East of RWY 03/21.

Reconnaissance AD West of paved RWY 03/21 and parallel to it for a standard integration.

- Preferred QFU 213°, due to environment.

- TWY E is reserved to towed gliders by vehicles and ACFT with overall width of main gear < 3,00 m.

- No holding point at the south of the airfield, stop is compulsory at minimum 30 m from the edge of the unpaved RWY 03/21 before entering or crossing it.

Special activities

Aerobatics (NR 6635) , 2000 AMSL/4500 AMSL SR-SS. Activity reserved for authorized pilots. Users information on AQUITAINE INFO 120.575.

AEM NR 9133: 500 ft ASFC HJ.

Radio controlled model flying as per protocol.

BORDEAUX LEOGNAN SAUCATS**Informations diverses / Miscellaneous**

Horaires sauf indication contraire / *Timetables unless otherwise specified*
UTC HIV ; HOR ETE : -1HR / UTC WIN ; SKED SUM : -1HR

- 1 - **Situation / Location** : 15 km S Bordeaux (33 - Gironde).
- 2 - **ATS** : NIL.
- 3 - **VFR de nuit / Night VFR** : Non agréé / *Not approved*.
- ← 4 - **Exploitant d'aérodrome / AD operator** : Centre Aéronautique Bordeaux - Léognan - Saucats (CABLS)
TEL : 06 77 63 68 41 / 06 82 37 69 47
E-mail : cabls33850@gmail.com
- ← 5 - **CAA** : DSAC Sud-Ouest : (voir / see GEN).
- 6 - **BRIA** : BORDEAUX (voir / see GEN)
- ← 7 - **Préparation du vol / Flight preparation** : Acheminement FPL VFR / *Addressing VFR FPL* : voir / see GEN 12.
- 8 - **MET** : VFR: voir / see GEN VAC ; IFR: voir / see AIP GEN 3.5 ; Station: NIL.
- 9 - **Douanes, Police / Customs, Police** : NIL.
- 10 - **AVT** : 100 LL/UL 91 PPR 06 77 63 68 41.
Espèces seulement / *Cash only*
Lubrifiants / *Lubricants* : NIL.
- ← 11 - **RFFS** : Niveau 1 / *Level 1*.
- ← 12 - **Péril animalier / Wildlife strike hazard** : NIL.
- 13 - **Hangars pour aéronefs de passage / Transient aircraft hangars** : NIL.
- ← 14 - **Réparations / Repairs** : ULM Autogires MA2L. TEL : 06 24 14 70 63.
- 15 - **ACB** : - de Bordeaux. TEL : 05 56 64 03 64
- de Dassault, Aéroclub d'Aquitaine (DACA). TEL : 06 89 90 96 73
- de Vol à voile, Association Aéronautique d'Aquitaine (AAA). TEL : 05 56 64 07 44
- de modélisme, Aéro Modèle Club des Graves (AMCG). TEL : 05 56 30 02 31
- ← 16 - **Restaurants** : Sur / *On AD*.



Hébergement

<u>Sortie 17</u>	BEST Hotel	05 56 37 90 00	60€
	F1 Hotel	08 91 70 51 92	29€
	B&B Hôtel	08 92 78 80 17	57€
	Kyriad	05 56 04 64 64	54€
	Abitel	05 56 84 75 75	47€
	Première Cl.	08 92 70 70 38	39€
<u>Sortie 16</u>	Enight	05 56 68 85 90	75€
	Arena	05 57 83 07 07	50€
	Campanile	05 56 80 63 33	65€
<u>Sortie 26</u>	Comté d'Orn.	05 56 75 26 85	82€
	Amphitryon	05 56 75 56 50	84€
<u>Gradignan</u>	Le Chalet Lyrique	05 56 89 11 59	70€
	<u>Martillac</u> Chau de Lantic	05 56 72 58 68	109€

Repas

Pour les accompagnateurs le menu à midi sera 16€50 et le soir 20€.... Les tickets sont à retirer au club-house à l'arrivée payable par chèque ou espèces.

Les arrivées seront possibles dès le vendredi soir.

AéroClub de Bordeaux
05 56 64 03 64